

Réf : CNIG 2022-295

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION DES BASES
D'OCCUPATION DU SOL**

Ordre du jour

- Validation du mandat du comité
- Présentation des travaux d'articulation :
 - Occitanie (OpenIG)
 - Nouvelle –Aquitaine (GIP Atgeri – Région Nouvelle Aquitaine)

Liste des participants

Nom Prénom Organisme	Nom Prénom Organisme
Pascal LORY, DGALN	Cédric ANSARD, Géo2France
Stéphane MEVEL-VIANNAY, Région Bretagne	Boris RUELLE, Collectivité de Guyane
Jérémy FLEURISSON, Région Normandie	Anne SAGOT-DUVAUROUX, GIP ATGERI
Anne FROMAGE-MARIETTE, OPenIG	Christophe NICOLLE, Région Pays-de-la-Loire
Jérôme AUBRET, Géopal	Morgane COÏC, Région Nouvelle-Aquitaine
Christine GALLAIS-JOUADET, DREAL Pays-de-la-Loire	Marie-Christine SCHOTT, Région Grand-Est
Claire AJOUC, Région Sud	Florent SOURISSEAU, OPenIG
Xavier CHEIPPE, DREAL Grand-Est	Nicolas ROCHART, Géo2France
Serge HERVIOU, OpenIG	Eric BECQUET, AITF
Cyril QUEFFEULOU, EPF Normandie, CRIGE Normandie	Johanna BONNEFOY, Région Occitanie
Véronique PEREIRA, IGN	Laurie GOBLED, Institut Paris Région
Joël TIGNON, Région Sud	Marie-Christine BOIS, DREAL Bourgogne Franche-Comté
Pierre TESSIER, Région Réunion	Ronan VIGNARD, DREAL Pays de la Loire
Thierry SAFFROY, IGN	Frank FUCHS, IGN
Jean-Christophe ROUILLE, DEAL Martinique	Jérôme BOLOT, Région Bourgogne Franche-Comté
Céline MAGNIER DREAL Centre Val de Loire	Chantal ADJRIOU, DREAL Hauts-de-France
Martin BLAZECK, GIP ATGERI	Olivier FOREL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes
Pierre LAULIER, CNIG	

Principales conclusions

Projet de mandat du comité

Les remarques suivantes sont apportées au projet de mandat :

- Dans le contexte il faudrait mentionner les SAR (Schéma d'Aménagement Régional) des DOM au même titre que les SRADDET
- La description du contexte ne fait pas assez ressortir que les bases locales ont été constituées pour être la référence pour le SRADDET. Elles sont identifiées dans les SRADDET comme outil de référence pour le calcul de la consommation d'espace.
- Il conviendrait de parler des besoins des territoires et non pas des besoins propres des régions

Une nouvelle proposition du mandat est jointe pour recueillir les propositions de rédaction.

Le nom du comité est validé : **comité de coordination des bases d'occupation du sol**

L'appel à volontaires d'un binôme d'animateurs du comité est relancé : les propositions sont à envoyer à pierre.laulier@cniq.gouv.fr

Rôle du comité pour les projets de décrets d'application de la loi Climat et résilience

Une étude a été commandée par le cabinet du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires à la fédération nationale des agences d'urbanismes (FNAU) portant sur deux objectifs :

- Confronter le projet de doctrine sur la consommation d'espace en cours d'élaboration avec les mesures mises en œuvre sur le terrain
- Evaluer quels seraient les seuils pertinents de surface de polygones à prendre en compte pour mesurer le suivi de l'artificialisation des sols

Les résultats sont attendus pour décembre et pourront servir de base à l'établissement de nouveaux décrets et arrêtés.

Une fois son rapport remis à son commanditaire, la FNAU sera sollicitée pour venir le présenter au présent comité.

Pour remplir son rôle de coordination et de conseil au gouvernement le CNIG doit être saisi pour porter un avis sur les projets de décret faisant intervenir l'information géolocalisée. Certains participants souhaitent que le CNIG (pôle de coordination avec les territoires / comité de coordination des bases d'occupation du sol) puisse être saisi des éventuels futurs projets de décret.

Présentation du projet de l'occupation du sol interdépartementale (OCSID) en Occitanie

OPenIG, à l'initiative de l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA), porte un projet nommé Occupation du Sol Interdépartementale (OCSID). Ce projet vise à reprendre l'intégralité de la nomenclature bi-dimensionnelle de l'OCS GE et à y imbriquer de nouveaux niveaux, déclinables selon la demande des acteurs locaux. La démarche répondra ainsi à trois objectifs :

- caractériser plus finement le sol occitan que ne le fait l'OCSGE ;
- permettre de comparer les données OCS créées en Occitanie avec celles d'autres régions, puisqu'elles convergeront vers le référentiel national ;
- s'assurer de leur pérennité, grâce à des mises à jour régulières.

Au cours de l'année 2022, dans la phase de préfiguration du projet OCS ID, **OPenIG a évalué les besoins de ses adhérents en termes d'occupation du sol au sein d'ateliers collaboratifs, avant de retranscrire ceux-ci sous la forme de nouveaux niveaux de nomenclatures à imbriquer au socle de l'OCSGE**. Les participants ont jugé pertinent de reprendre certains des standards CNIG OCSGE définis en 2014. Ces supports de nomenclature doivent être débattus au sein du GT OCS d'OPenIG afin de déterminer quel sera le dénominateur commun de l'OCS ID.

OPenIG a également identifié les structures intéressées (SCOTs, EPCIs, départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude) pour financer la production de données sur leur territoire. Malgré les cofinancements fléchés vers le projet OCSID ainsi que l'attente d'une subvention FEDER, 50 000 euros de financement et 60 000 euros d'avance sont nécessaires pour débiter les travaux prévus pour le mois d'avril 2023. La livraison des millésimes OCSGE Nouvelle-Génération par l'IGN sur les Pyrénées-Orientales et l'Aude est une condition préalable au lancement de la production de l'OCSID en avril 2023.

Remarques :

Le chiffrage présenté représente une fourchette haute pour la production, en partant de la couverture d'OCS-GE de 2021 d'un millésime 2021 et d'un millésime antérieur avec la même nomenclature.

A partir des usages et des différentes finalités envisagées, le travail se poursuit pour présenter aux cofinanceurs les éléments techniques et financiers.

Un contrôle qualité interne est prévu, l'expérience montre qu'un contrôle continu en cours de production est souvent efficace.

Présentation vidéo d'un outil développé par OpenIG « Modes d'occupation du sol en Occitanie » qui recense et cartographie les bases d'occupation du sol existantes sur l'Occitanie.

L'application « Occupations du sol locales en Occitanie » permet de consulter les caractéristiques des Occupations du sol (OCS) locales couvrant partiellement ou totalement le territoire de la région. Il est possible de sélectionner sur le découpage administratif de son choix (EPCI, SCOT, Région ou périmètre urbain via Urban Atlas) avant de sélectionner une OCS locale. L'utilisateur est informé pour chacune des OCS :

- des millésimes disponibles
- du nombre de postes et niveaux imbriqués composant la nomenclature
- des Unités Minimales de Collecte (UMC)
- des données utilisées pour la réalisation de l'OCS locale
- du prestataire choisi pour la conception de l'OCS locale

Lien de l'application : <https://mviewer.openig.org/?config=/maps/openig/ocs-locales-occitanie.xml#>

Présentation de l'observatoire « nafu » au service des territoires. Articulation entre les données OCS régionale NA et OCS nationale (travaux en cours). Nouvelle Aquitaine

L'articulation des données d'occupation du sol en Aquitaine est étudiée par un groupe de travail dédié au sein de la plateforme PIGMA selon deux axes, un axe « production et gouvernance » et un axe « usage, animation ».

Des comparaisons ont été effectuées entre l'OCS Régionale et l'OCS-GE nationale sur la mesure de la consommation d'espace et sur la mesure de l'artificialisation des sols. 94% des surfaces sont en cohérence. Des analyses techniques plus poussées sont en cours.

Remarques :

Sur des régions très vastes comme l'Aquitaine on peut difficilement avoir un millésime unique sur toute la région, or pour le suivi du SRADDET on a besoin d'avoir une image cohérente d'une seule date. Une piste d'amélioration est d'utiliser les images satellite pour produire un millésime d'une seule date après qu'un premier millésime est produit.

Actions et prochaines réunions

Préparation d'un état des lieux des bases existantes et d'un état des lieux des usages

- Pour l'état des lieux sur les usages, il faut associer les différents acteurs locaux. Géo2France pourra solliciter des acteurs de la région comme par exemple les PNR et la Métropole européenne de Lille, pour présenter leurs usages lors d'une prochaine réunion (à définir).
- OPenIG a réalisé début 2022 un tableau comparatif recensant les caractéristiques des occupations du sol régionales et services associés. Certaines de ces informations ont servi à l'élaboration d'un prototype d'outil de visualisation (non diffusé). Une piste pourrait être que cet outil serve de base à un outil collaboratif national. Une présentation du tableau comparatif et de l'outil pourrait être faite à la prochaine réunion.
- L'état des lieux des bases produites est aussi à construire de manière collaborative et il sera très intéressant à croiser avec les usages.

Point d'avancement du projet national

- La présentation détaillée du projet national a déjà été faite, mais une actualisation et un point d'avancement devront être faits à ce comité (réunion d'avril ?). Pour rappel, la fin de production est prévue pour fin 2024, la production va donc s'enchaîner rapidement. Les DOM ne sont pas relégués en fin programmation, la production de données d'apprentissage de l'IA spécifique aux DOM est prévue.

Usages de l'OCS-GE pour l'Etat

- Il sera intéressant que le comité puisse connaître les usages prévus de la base OCS-GE par l'Etat et ses services déconcentrés au-delà de son utilisation pour le suivi de l'artificialisation.

Proposition d'ordre du jour prévisionnel pour la prochaine réunion

- Présentation de l'étude de la FNAU (sous réserve)
- Utilisation de l'OCS-GE dans les services de l'Etat (DGALN)
- Présentation de l'outil d'OPenIG pour l'état des lieux en région (OPenIG)

Prochaines réunions

Prochaine réunion :

6 janvier 2023 à 13h (heure d'hiver)

Réunion suivante :

7 avril 2023 à 14h (heure d'été)